



BULLETIN MUNICIPAL

N° 41
1^{er} semestre 2021

LE MOT DU MAIRE

Ce n'est sûrement pas par ces mots de tristesse et d'hommage à un ami que je pensais vous retrouver sur ce bulletin. En effet après seulement trois mois de repos, JO est tombé malade et nous a quitté le 27 avril.

Nous n'oublierons pas toutes ces années passées ensemble à St Victor où il fut joueur, trésorier, secrétaire, mais aussi président de l'Union Sportive. Jo fut aussi président de l'OGEC. Patron du bar tabac pendant 16 ans, il a été élu municipal à partir de 1989 puis maire de 2001 à 2020.

JO a participé très activement à la vie du village. Je ne pouvais pas écrire ces quelques lignes sans avoir une pensée émue pour lui et sa famille.

En ce qui concerne le stade et les vestiaires de La Garne les travaux se terminent, comme ceux de l'aménagement du parking avec son coin pique-nique ombragé. Cet ensemble va redonner vie à ce site très prisé des marcheurs, vététistes et autres sportifs, sans oublier les gastronomes avec la réouverture du restaurant La Sapinière.

Les futures réalisations s'orienteront davantage vers le bourg. Le permis d'aménager concernant l'agrandissement du lotissement « Les Pins » vient d'être déposé, et nous espérons pouvoir mettre en vente les premiers lots en début d'année 2022. N'oublions pas la traditionnelle campagne de travaux de voirie, indispensable pour maintenir notre réseau communal en bon état.

Une étude est en cours sur l'amélioration de notre vidéo surveillance afin de pouvoir faire perdurer le bon vivre à St Victor.

La vie revient doucement à une situation normale. Les commerces reprennent leur activité, les associations se remettent au travail, les marchés de producteurs ont repris sans animation, espérons qu'au mois de juillet tout rentrera dans l'ordre.

N'oublions pas, cette année le 22 août, la finale départementale de labour organisée par les Jeunes Agriculteurs. De nombreuses activités sont prévues ainsi qu'un repas à midi préparé par les Paysans du Coin.

Après cette période difficile que nous venons de traverser, nous apercevons enfin la sortie du tunnel. Grâce à tous les efforts entrepris par chacun, tant sur le plan personnel que professionnel, nous sommes en mesure d'espérer une fin d'année sous de meilleurs auspices.

Je vous souhaite à tous de passer un excellent été.

Yves BOMPIÛ.

SOMMAIRE

- 2 Le Mot du Maire
- 3 Vie municipale
- 10 Petite chronique civique
Hommage à Jo
- 11 La parole aux associations
- 24 Agenda – Etat-Civil

VIE MUNICIPALE

Les manifestations qui, chaque début d'année, animent notre vie communale n'ont pas eu lieu : cérémonie des vœux, réunion publique, manœuvres des pompiers sur le territoire communal... ont été annulées pour les raisons que chacun connaît.

Le travail des élus ne s'est pas arrêté pour autant : quatre conseils municipaux se sont tenus à huis-clos et les commissions communales ont poursuivi leurs travaux de réflexion et de réalisation de projets.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

L'implication de tous, notamment des plus jeunes, dans la vie de la commune, est une des priorités du Conseil Municipal. Nous avons donc décidé de mettre en place un Conseil Municipal Jeunes.

Nous souhaitons ainsi leur donner la parole, percevoir leur vision sur les besoins de la commune, leur permettre d'exprimer et de réaliser des projets. Ce sera aussi le moyen de les investir dans la connaissance de la démocratie et de son fonctionnement.

Tous les enfants san-vitournaires (ou scolarisés à Saint-Victor) nés entre 2007 et 2013 sont concernés et éligibles. Les élections se dérouleront du mercredi 6 au vendredi 8 octobre 2021 en mairie. La durée du mandat d'un an minimum pourra être prolongée jusqu'à trois ans, selon les souhaits et possibilités du jeune.

Les réunions de ce Conseil Municipal Jeunes se dérouleront en dehors du temps scolaire, environ tous les deux mois, sans doute le samedi matin. Les jeunes élus pourront organiser ou participer à des actions ponctuelles. Tous ces moments seront encadrés par des élus de la commune. Les projets portés par le CMJ seront étudiés par le Conseil Municipal pour leur éventuelle mise en œuvre.

Une réunion d'information à destination des candidats et de leurs parents aura lieu le vendredi 24 septembre 2021 à 18h en mairie. Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

edwige.odin@saint-victor-malescours.fr

CONSEIL
JEUNES
MUNICIPAL

Faites passer le message !

Le triptyque joint à ce bulletin municipal est à destination des jeunes sanvitournaires nés entre 2007 et 2013.

Téléchargez une [fiche de candidature](#) sur le site de la commune ou scannez le QRCode ci-joint



FINANCES COMMUNALES

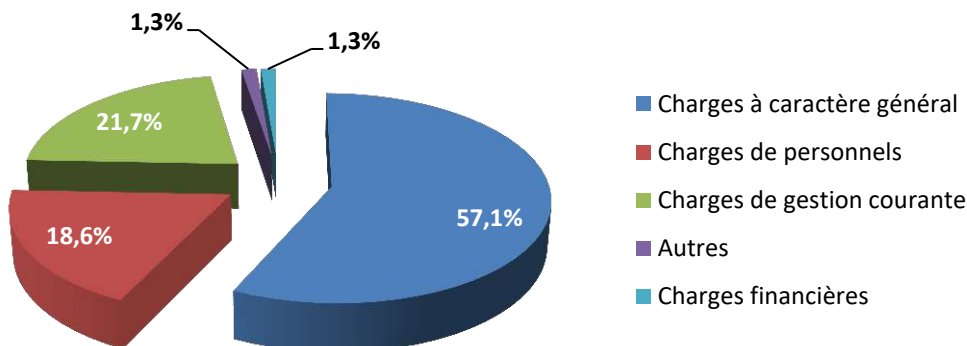
Pour toute collectivité, la présentation d'un budget se répartit en deux sections : fonctionnement et investissement. Chacune de ces sections équilibre ses recettes et ses dépenses. En début d'année, un budget prévisionnel est établi et en fin d'exercice, une comparaison est établie entre les prévisions et la réalité. Validés par la Trésorerie selon une procédure complexe, les comptes administratifs sont ensuite approuvés en conseil municipal.

Le conseil municipal du 8 avril 2021 a validé les comptes administratifs de l'année 2020 et voté le budget prévisionnel de l'année 2021. Le budget global de la commune est composé d'un budget principal et de trois budgets annexes (photovoltaïque, cimetière et nouveau lotissement).

Mais quelles sont les dépenses ? D'où proviennent les recettes ?

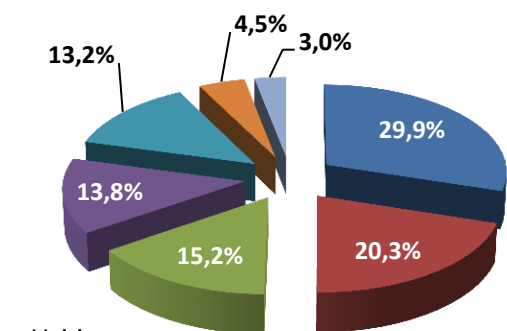
Voici, en quelques diagrammes, une présentation très simplifiée du budget de fonctionnement de notre commune, sur la base du budget principal prévisionnel 2021.

FONCTIONNEMENT - DEPENSES REELLES



CHARGES A CARACTERE GENERAL

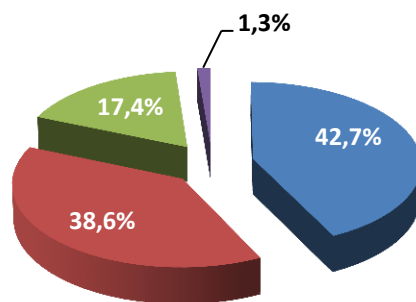
(répartition simplifiée)



- Voirie
- Transports collectifs (scolaires)
- Entretien réparations maintenance des équipements - bâtiments - réseaux
- Energie, fluides, carburants, télécommunications
- Achat/location matériel, équipements et fournitures
- Assurances - impôts - honoraires
- Divers

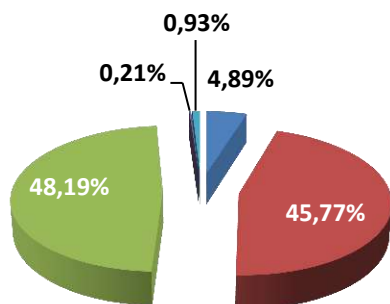
CHARGES DE GESTION COURANTE

(répartition simplifiée)



- Subventions fonctionnement aux associations (dont école)
- Indemnités et cotisations sociales des élus
- Subvention (ou remboursements) aux autres communes
- Fonctionnement CCAS

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produits des services et ventes (cimetière, transports scolaires, remboursement CCLS...)
- Impôts et taxes perçus
- Dotation et participation (Etat - Région...)
- Autres produits (location gîtes, salle des fêtes)
- Produits exceptionnels (remboursement assurance)

URBANISME

PETIT RAPPEL

Saviez vous que toute construction de plus de 5m² ou la création d'une clôture ou d'une haie est soumise à une **déclaration préalable de travaux** ?



Dès que vous envisagez de faire des travaux à votre domicile, venez vous renseigner auprès de la mairie pour connaître les démarches à suivre. En effet de nombreuses règles régissent le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et sont quelquefois complexes.

La déclaration préalable de travaux (DP), ou le permis de construire (PC), est une autorisation d'urbanisme. Elle permet à la mairie de vérifier si vous respectez les règles d'urbanismes en vigueur afin d'apporter une certaine harmonie sur la commune.

Cette déclaration change suivant la zone, la surface ou les travaux envisagés.

Le **PLU** en vigueur est consultable sur le site de la commune : <https://www.saint-victor-malescours.fr>

CCAS

Lors des premiers confinements de 2020, les membres du CCAS s'étaient rapprochés des personnes âgées et/ou des personnes vivant seules ou isolées pour connaître leurs éventuels besoins d'aide.

En janvier, au moment du lancement de la campagne de vaccination des personnes de plus de 75 ans, le CCAS a contacté toutes les personnes de la commune susceptibles d'en bénéficier afin de leur proposer leur inscription sur le Centre de vaccination d'Yssingaux et de déterminer leur besoin en transport.

Cette campagne s'est déroulée en lien avec l'association des Maires du département. Elle a reçu un excellent accueil par nos aînés

REALISATIONS ET TRAVAUX

Que ce soit dans le bourg du village ou sur le site de la Garne, ce premier semestre 2021 a vu l'achèvement des chantiers initiés l'an passé.



Au BOURG, fin de la pose du vitrage de la halle et de la maçonnerie du muret façade ouest. Le brise-vue des sanitaires sur la Place Blaise Royon a été installé par Johan Brossier, employé communal.

Au stade de la GARNE, le bâtiment des vestiaires est désormais totalement achevé et opérationnel. L'aménagement du Club-House a été financé par l'USSVM. Les abords du stade et le parking ont été clos.

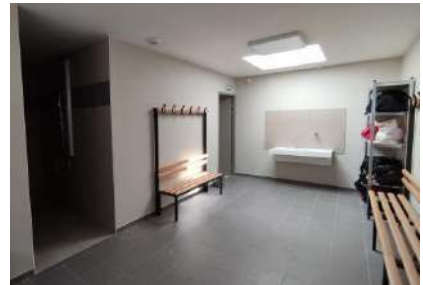


Vestiaire arbitres →

Vestiaire joueurs ↓



↙ Club-House



De l'autre côté de la RD23, le parking est également terminé. L'abribus a rejoint son nouvel emplacement. Des conteneurs du SITCOM ont été déposés et la commune a fait installer des tables de pique-nique sous les arbres.



INSTALLATION DE DEFIBRILLATEURS

Le premier défibrillateur posé à l'entrée de la mairie n'étant plus utilisable, le conseil municipal du 10 décembre 2020 avait voté son remplacement et la mise en place de deux autres appareils. Le choix d'une location plutôt que d'un achat a été motivé par la possibilité d'une maintenance régulière permettant leur parfait état de fonctionnement.



Les trois appareils viennent d'être posés. Ils sont **accessibles 24h/24** pour deux d'entre eux : un **devant la mairie**, l'autre **sous la halle** à proximité du local technique.

Le troisième est affecté au **vestiaire du foot** au stade de la Garne.

Nous espérons bien-sûr que ces appareils n'aient pas à être utilisés.

PREMIERS SECOURS : LES BONS REFLEXES

- Analyser la situation et **protéger la victime**
- **Analyser l'état de la victime** : lui parler, la rassurer.
Si la victime est inconsciente, alerter et/ou secourir immédiatement
- **Alerter** en composant les **numéros d'urgence 112 ou 15 ou 18**
- **Secourir** la victime

Et surtout, quelle que soit la situation :

- Ne pas se mettre en danger soi-même
- Garder son sang-froid



PERSONNEL COMMUNAL

Jusqu'à cette fin juin 2021, trois employés communaux travaillaient au service de nos concitoyens. Désormais, ils ne seront plus que deux puisque Christiane Telley, employée municipale détachée à l'école Saint-Joseph, a fait valoir ses droits à la retraite.



C'est au cours d'une sympathique réception, sous le soleil, que l'ensemble de la communauté : enseignants, municipalité, OGE, APEL, familles et écoliers d'aujourd'hui et d'hier... lui a souhaité une bonne continuation.



Dans de brefs discours joyeux et teintés d'humour, Yves Bompuis, maire, et Nicolas Vauche, enseignant, l'ont remerciée pour ces 24 années passées au service des enfants, dont 18 en qualité d'agent de notre collectivité territoriale.

Le magnifique tableau, où chaque écolier a symbolisé un ballon d'un point de peinture du bout du doigt, l'accompagnera dans sa nouvelle vie de retraitée.

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

UNE ACTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

IL ETAIT UNE FOIS... des enfants en classe de CP-CE à l'école du village. En septembre, Nathalie, leur enseignante, avait répondu à une proposition du pôle « Culture » de la Communauté de Communes Loire Semène afin que sa classe bénéficie d'une action en Education Artistique et Culturelle. Le but ? Une création musicale autour d'un conte local réalisée avec l'intervention de plusieurs artistes.

Ce projet était possible suite à la convention signée entre la Communauté de Communes Loire Semène et différentes institutions et partenaires (Région, Département, Education Nationale, entre autres...) permettant de dégager des financements spécifiques.

C'était la première fois qu'une classe de l'école participait à un tel projet. Douze séances plus tard, les enfants et leur professeure étaient conquis...

Un matin de janvier, Fred Laval, conteur, est venu en classe pour raconter des histoires et parler des contes.



- « Il nous a dit que les contes existaient il y a très, très longtemps »
- « Les contes, autrefois, c'était des histoires pour les adultes, dans les veillées ».

- « Fred nous a expliqué comment on fait pour raconter des histoires ».



- « Il nous a raconté une histoire de brigands et d'autres histoires aussi ».
- « Fred nous a dit qu'on racontait autrefois « **Moitié de Poulet** » ici (dans le Velay, précise Nathalie !) ».

Puis Damien Gayton, musicien auteur-compositeur, a pris le relais tous les vendredis après-midis, jusqu'à Pâques.

Il a travaillé avec les enfants les chansons qu'il avait écrites et composées autour du conte et des personnages de « Moitié de Poulet ».

- « Damien nous a appris plusieurs chansons ».
- « Il nous accompagnait avec sa guitare ».
- « On a aussi fait des exercices et des jeux de mémoire pour chanter ».





- « On a joué des instruments : xylophones, cloches, tubes... »

- « Damien nous a fait faire des danses pour le spectacle ».



Et pour un spectacle, il faut un décor ! Claire Asthéber, artiste peintre et plasticienne, est intervenue deux fois pour sa création.

- « Au début Claire a dessiné nos idées au tableau ».



- « On a fait des groupes pour dessiner les personnages et le poulailler ».

- « On a commencé le décor par le dessin, puis la peinture, le découpage et les collages ».



- « On a utilisé : du papier, du carton, du bois, de la paille, du grillage, des plumes, et même des sacs poubelle ».



Début mai, le spectacle était prêt pour être présenté en public... mais le Covid imposait encore une fois un changement de programme. Grâce à la mobilisation et aux moyens mis en œuvre par le Pôle Culture de la CCLS, les écoliers se sont rendus au Centre de Loisirs Pierre Royon à St Just-Malmont où ils ont retrouvé d'autres élèves venus de La Séauve qui avaient travaillé avec les mêmes intervenants.



Le matin, les élèves ont répété avec Damien, et les enregistrements se sont déroulés l'après-midi.

Préparés pour être acteurs sur scène, comme au théâtre, les écoliers se sont retrouvés à faire du cinéma... et ça leur a beaucoup plu. Ils y ont même trouvé un grand avantage : « Quand on s'est trompé, on a pu recommencer ! »

Le film réalisé par des professionnels de l'image et du son a donné lieu à des projections au cinéma de Saint-Didier-en-Velay fin juin. Le Pôle Culture de la CCLS recherche les solutions pour que ce film soit accessible à tous prochainement.

Le mot de la fin : « Les enfants et moi avons adoré ce projet, tous les intervenants étaient supers. Je suis vraiment fière de mes élèves qui ont été très impliqués pour toutes les séances ». Nathalie Vauche-Peyroche, enseignante.

(Merci aux enseignants de l'école, tout particulièrement Nathalie, à Pauline Ruffié du Pôle Culture de la CCLS, et à tous les élèves qui ont joué le jeu de l'interview pour cet article.)

PETITE CHRONIQUE CIVIQUE

De la bonne gestion des déchets ...

Notre terre n'est pas une poubelle, personne ne l'ignore mais pourtant trop l'oublie encore. Voici quelques rappels de base pour ne pas perdre de vue que nous avons tous un rôle à jouer et, promis, il n'y a rien de compliqué !

Le tri sélectif



Bien faire son tri sélectif, c'est une solution simple pour contribuer à l'économie circulaire, réduire de manière efficace la quantité de déchets sur terre et diminuer leur impact sur notre écosystème. A la portée de tous, c'est bien sûr un **acte civique** mais aussi et surtout un **acte écologique** grâce auquel nos résidus sont revalorisés, transformés et réutilisés.

On le sait moins, mais faire son tri avec application, c'est aussi un **acte économique** : en effet lorsque le tri est mal réalisé l'organisme collecteur refacture à la communauté de communes le « re-triage » des déchets. Une facturation au poids qui vient vite alourdir le montant de notre taxe d'ordures ménagères...

Si le tri est à refaire, ça finit par nous coûter cher !

Alors n'oubliez pas les nombreux points de tri à votre disposition sur la commune, souvent à quelques pas de votre habitation.. Et pour les encombrants ou pour tout ce qui ne va pas à la poubelle ou au tri, une déchetterie est à votre disposition à Saint-Just-Malmont.

Rappel des horaires d'ouvertures de la déchetterie

- | | |
|--|--|
| <i>Hiver (du 16 septembre au 14 mai)</i> | <i>Été (du 15 mai au 15 septembre)</i> |
| - Lundi et vendredi 14-17 h | - Lundi et vendredi 14-18 h |
| - Mercredi et samedi 10-12 h/14-17 h | - Mercredi et samedi 10-12 h/14-18 h |

Le saviez-vous ? Les représentants de l'ordre public sur la commune (le maire ou la gendarmerie) peuvent verbaliser une personne s'ils constatent un non-respect des consignes de tri. L'amende est alors de 35 €.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi :

- de 9 heures à 12 heures
- de 14 heures à 17 heures, sauf les mercredis après-midi

☎ 04 71 61 05 09

✉ mairie@saint-victor-malescours.fr

<https://www.saint-victor-malescours.fr>

⊗ Fermeture du secrétariat de mairie – Été 2021 ⊗

- du lundi 26 juillet au vendredi 6 août inclus
- du lundi 23 août au mercredi 1^{er} septembre inclus

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ADMR



Malgré un contexte sanitaire difficile (COVID 19) les activités de l'ADMR sont maintenant réalisées en totalité et avec les précautions d'usage. Pour respecter ce protocole sanitaire, nos salariées ont suivi une formation "HYGIENE" qui a été déployée par la fédération ADMR départementale.

Cette année encore, nous pouvons proposer pour les plus de 60 ans, une animation sur la sécurité routière. Elle aura lieu les 5 - 12 - et 19 octobre 2021 (heures de théorie avec révision du code, nouveaux panneaux, etc... et heures de pratique avec l'animateur et votre véhicule personnel). Cette animation avait déjà eu lieu il y a deux ans et avait remporté un grand succès.

Si vous êtes intéressés, merci de nous le faire savoir au numéro de téléphone suivant 06.77.56.18.91 (Brigitte LAURENSEN).



DON DE SANG

Belle journée pour cette 1^{ère} collecte de l'année. **67 donneurs** se sont présentés vendredi 7 Mai à la salle polyvalente. Tous les créneaux horaires sur "mon-rdv-dondefsang.efs.sante.fr" étaient réservés et quelques-uns ont pu se faufiler entre les réservations.

Même sans RDV n'hésitez pas à vous présenter, vous serez les bienvenus !!!

Cette année, notre traditionnel loto devrait avoir lieu à St Pal de Mons, en novembre. Les bénévoles de l'amicale se présenteront dans les maisons pour vendre les cartes, ou vous pourrez en réserver au Bar le M&M's.

Nous sommes à la recherche de personnes qui souhaiteraient adhérer à notre association afin d'étoffer l'équipe et d'aider les bénévoles déjà présents. N'hésitez pas à vous faire connaître lors de notre **prochaine collecte** qui aura lieu le **vendredi 27 août** de 16h à 19h à la salle polyvalente.



Merci Jo !

Chacun gardera de Jo les souvenirs qui lui sont chers.

Nous vous proposons simplement de revivre en photos (sans ordre chronologique) quelques moments émouvants, drôles, importants de ses trois mandats de Maire.



Collecte du Téléthon



Repas des Pompiers



Nouvelle Bibliothèque



Un petit dessert ...



Monsieur Le Maire



Cérémonie 11 novembre



Décorations de Noël



Inauguration Bibliothèque



Inauguration Cimetière



Aux côtés de l'USSVM



Repas des Aînés



Shopping : Marché Paysan



Convention Don du Sang



Colis des Anciens



Voeux du Maire



Inauguration Halle



Retour au conseil



Rando Vélo APEL



Petit casse-croûte

SAINT-VIC'TOUR CLUB



Avec les beaux jours les cyclistes sont de retour.... Les licenciés du club de ST Victor ne font pas exception à la règle. Il est tout de même bien plus agréable de mettre « une roue » dehors lorsqu'il fait beau.

Pour cette nouvelle saison, le club totalise 19 licenciés, un net recul en rapport aux années précédentes. Cette situation n'a pas empêché les membres du bureau de se retrouver pour envisager la saison 2021.

Lors de la réunion du vendredi 11 juin, il a été décidé de programmer l'édition 2021 de la **St Vic'tour** le **samedi 18 septembre 2021**.

Nous vous attendons donc nombreux pour cet événement. A cette occasion le club remerciera ses fidèles sponsors autour du verre de l'amitié.

Au niveau sportif, comme vous pouvez vous en douter, les sorties se sont accélérées sur les dernières semaines avec plus de kilomètres parcourus, plus de dénivelés : le massif du Pilat a fait l'objet de nombreuses attentions, sans oublier le col de la Charousse...

Les Vététistes ont également repris leur tracé en traversant forêts et prairies, boue et poussière... C'est avec fierté que chacun a endossé sa nouvelle tenue pour affronter les éléments. Les couleurs du club ont donc été portées bien au-delà de notre commune.

Sur les dernières semaines, les manifestations sportives ont repris. Certains adhérents du club vont donc mesurer leur pugnacité lors de diverses cyclos ou randos. Souhaitons-leur bonne chance !

La saison 2021 est donc bien lancée...



LES P'TITES MAINS DE SAINT-VIC'



Sept longs mois de fermeture de l'atelier couture... presque une « année blanche » ! Mais Nathalie, animatrice, et les adhérentes étaient bien de retour avec un plaisir certain mi mai, lorsque les salles ont pu rouvrir au public. Les trois premiers mercredis, le groupe s'est scindé en deux afin de limiter le nombre de participantes aux ateliers et conserver les distances. Les trois derniers mercredis de juin, les P'tites Mains se sont retrouvées toutes ensemble et ont clos cette mini-saison autour d'un repas, manière sympathique d'entrer dans la période estivale et de préparer la rentrée de septembre.

Reprise le 22 septembre – Ateliers chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, de 18 h à 21 h, salle OPAC.

Pour tout renseignement : 06 76 94 74 71.

APEL ECOLE SAINT-JOSEPH

LOTO – OPERATION « BRIOCHEs »

Malheureusement, cette année le loto n'a pas pu avoir lieu compte tenu de la crise sanitaire. Quel dommage !!!

Mais les membres de l'APEL ne s'arrêtent pas là et ont trouvé une nouvelle opération à proposer aux familles, aux amis, aux San-Vitournaires... : l'opération "BRIOCHEs" en partenariat avec la Boulangerie SAMUEL de St DIDIER EN VELAY.

Le principe est simple : réservez/payez vos tickets brioche à l'école, commandez votre brioche quand vous le souhaitez et récupérez-la, soit directement à la boulangerie, soit au Bar Le M&M's !!! Grand succès pour une première !

CARNAVAL

Cette année, pas de défilé pour les enfants mais ils ont, tout de même, pu venir déguisés. L'APEL leur a offert le goûter !!!



CORONAVIRUS

Pour soulager le budget des familles, les membres de l'APEL ont continué de fournir des masques aux enfants de l'école. Les équipements de protection sont, en effet, devenus obligatoires du CP au CM2 depuis le 2 novembre 2020.

SORTIE SCOLAIRE

L'ensemble des sorties scolaire a été financé en totalité par l'APEL !!!

LA POTI'RANDO

En marge du marché des producteurs des Paysans du Coin le 10 octobre, nous vous proposerons une nouvelle journée randonnée pédestre et VTT.



Tous nos bénéfices servent entièrement au financement des actions menées par l'école.



Union Sportive Saint-Victor-Malescours

Comme nous l'avons évoqué dans le précédent bulletin municipal, le club de foot de Saint-Victor Malescours a vu son année sportive 2020-2021, malheureusement écourtée dès le mois de novembre, au vu de la situation sanitaire.

Cette période de sommeil forcé n'a pas empêché l'association de s'activer au sein de la commune : le club a ainsi organisé une tombola dans le cadre du Téléthon qui a permis de récolter 1000€ au profit de l'AFM.

Cette année, l'USSVM a bénéficié de la dotation annuelle mise à disposition des conseillers départementaux pour l'équipement des clubs sportifs de leur canton. Début mars, l'équipe « vétérans » s'est donc vue remettre un jeu de maillots à l'effigie du Département de la Haute-Loire par Marylène Mancini et Yves Braye, conseillers départementaux du canton "Deux Rivières et Vallées", au cours d'une courte cérémonie sur le site de la Garne .



L'arrivée de l'été et le déconfinement ont permis aux joueuses et joueurs de se réveiller et surtout de découvrir – enfin ! – les nouvelles installations : un nouveau terrain et des locaux neufs pour commencer une vraie saison. Les dernières semaines ont permis aux membres du club de prendre possession des locaux (avec un peu de nettoyage pour commencer) et de compléter les équipements fournis par la mairie :

le club a ainsi investi dans l'aménagement du club-house (cuisine, électro-ménager), mais également dans les rangements nécessaires pour le matériel du club.

Surtout, ces **nouvelles structures** sont synonymes de **nouveau projet** pour l'ensemble du club. En plus des 3 équipes actuelles (féminines, seniors et vétérans), l'objectif des dirigeants est de **mettre en place des équipes de jeunes pour les enfants** du village.



Dans ce but, une **journée découverte** a été organisée le 2 juillet en partenariat avec l'école et la mairie, afin de faire découvrir aux écoliers, garçons et filles, la pratique du football. Le club réfléchit dans un 1^{er} temps à constituer ces équipes en lien avec le club de St-Romain Lachalm qui accueille déjà de nombreux jeunes sanvituornaires. Il faudra un peu de temps pour tout mettre en place, mais la volonté, l'envie et les installations nécessaires sont là.

Si vous avez des enfants qui souhaitent s'inscrire ou si vous êtes intéressés pour encadrer des équipes de jeunes, n'hésitez pas à nous contacter : nous serons à votre écoute et ravis de vous expliquer le projet pour le futur du club et de notre village.

A noter - pour l'instant - le traditionnel concours de coinche du foot qui sera programmé début février 2022 à la salle des fêtes, sous réserve bien entendu de l'évolution de la situation sanitaire.

PAYSANS DU COIN

Les 14 producteurs des Paysans du Coin vous donnent rendez-vous sous la halle couverte de St Victor chaque 2^{ème} dimanche d'Avril à Décembre pour une nouvelle saison de marchés !!!

L'assemblée générale s'est tenue chez Régis BILLAMBOZ (Successor de Vincent BRUN, gérant d'Un Brun Gourmand) et les membres des Paysans du Coin avaient établi un joli calendrier, mais une fois n'est pas coutume le COVID-19 en a décidé autrement : les animations des 3 premiers marchés ont été annulées !

Retrouvez nous :

- **11 Juillet** : Les artisans s'invitent au marché !
- **8 Août** : marché sans animation. **Notre traditionnel repas est repoussé au DIMANCHE 22 AOÛT au lieu-dit Montebello** pour s'associer aux J.A. qui organisent la finale départementale du concours de labour en parallèle de leur inter-village !!!
- **12 Septembre** : Tripes à 7h30 et Vide grenier dans le village organisé par le Comité d'Animation
- **10 Octobre** : Poti'Rando organisée par l'APEL de l'école St Joseph de St Victor.
- **7 Novembre** : Zoom sur le producteur
- **12 Décembre** : Marché de Noël.



Les Paysans du Coin ont aussi décidé de reconduire leur carte de fidélité. Pour participer au **tirage au sort** qui aura lieu le dimanche **12 décembre**, il faut faire tamponner votre carte à **TOUS** les producteurs de l'association. A gagner : 5 Bons d'achat de 50€ à dépenser chez les Paysans du Coin ! Vous pouvez compléter plusieurs cartes... La carte de fidélité n'est valable que pour la saison en cours.

ACTIVITE SCRABBLE

Le groupe de scrabble est constitué d'une vingtaine de joueuses dont une douzaine sont des participantes régulières. Le groupe est rattaché à l'association « Livres au village ». Il se réunit tous les vendredis après-midi, dans la salle OPAC, de 14 h 30 à 18 h.



En « sommeil forcé » depuis la Toussaint 2020, les rencontres du groupe de scrabble reprendront à partir du vendredi 2 juillet à 14 h 30. Nous aurons grand plaisir à retrouver les participantes fidèles et à en accueillir de nouvelles ou nouveaux.

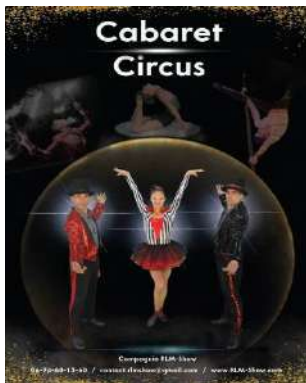


COMITE D'ANIMATION

Les animations du 1^{er} semestre 2021 n'ont malheureusement pas eu lieu, encore et toujours à cause de la situation sanitaire.

Mais le Comité d'Animation, toujours réactif a décidé de décaler **la vogue aux 13 et 14 juillet** pour pouvoir offrir une journée festive aux habitants du village !!!

Programme de la vogue :



Mardi soir 13 juillet :

Feu d'artifice,
bal gratuit en plein air, manèges



Mercredi 14 juillet :

- dès 11h ouverture des festivités,
- à partir de 12h30 : repas (lasagne, fromage, fruit, café) à 10€
- à 15h : spectacle assuré par « Cabaret Circus » (acrobaties avec funambules, trampoline,...)
- dès 19h soupe aux choux.

Autres animations :

Concours de pétanque

La vogue étant déplacée à mi-juillet, **le concours de pétanque n'aura pas lieu cette année !**

Vide-grenier

Toujours en partenariat avec les Paysans du Coin à l'occasion du marché du deuxième dimanche de septembre, le comité d'animation organise un vide grenier. Il aura lieu cette année le **dimanche 12 septembre 2021**. Réservation auprès de Jean-Claude GINETTI au 06.84.54.71.09. Limité à 40 emplacements.



Conformément au protocole sanitaire en vigueur, l'assemblée Générale du Comité d'Animation n'a pas pu se tenir en public, en mars 2021. Le bilan moral et le bilan financier ont été rapidement établis puisque seuls le concours de coinche et le vide grenier ont eu lieu en 2020. Le bureau reste inchangé.



Deux membres actifs ayant donné leur démission, le Comité est à la recherche de personnes volontaires pour consolider son équipe et continuer à offrir au village ses animations... N'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre de l'association, nous serons ravis de vous accueillir !!!

Présidente Florence THOMAS : cannesflo@yahoo.fr

GYM DYNAMIQUE

L'année sportive 2020-2021 aura été de courte durée car la covid-19 nous a stoppé après seulement quelques cours. L'association a néanmoins pu bénéficier des aides au chômage partiel qui lui ont permis de faire face aux charges (salaire, taxes..). Ainsi, a-t-il procédé, comme envisagé en cours de saison, à un remboursement d'une partie des cotisations auprès de ses adhérentes.

Lors de l'Assemblée Générale du 28/06, Lucile Genevrier et Malorie Mazet ont quitté le bureau de l'association. Merci à elles pour leur engagement particulièrement prenant cette année, compte tenu des formalités administratives. Laurianne Celle continue l'aventure avec Isabelle Ponceau.

Les cours, toujours animés par Nathalie Costet, reprendront dès le lundi 20 Septembre à 20H à la salle polyvalente de Saint-Victor-Malescours.

Contact : 06 31 08 45 30 (Isabelle Ponceau)

TELETHON



2020, une année tellement à part...

La pandémie a modifié nos vies : impossible d'organiser les animations festives habituelles. Le « vivre ensemble » a bien souffert.

Les sanvituornaires ont toutefois fait preuve de générosité : un chèque de 1935 euros a été remis à l'AFM . Cette somme a été récoltée par l'USSVM lors d'une tombola, par les Galoyes et dans les urnes déposées en mairie et au bar le MM's.

Le 13 mars 2021, la remise du chèque s'est réalisée dans le respect des gestes sanitaires, et donc avec un nombre limité de participants.

LES CLASSARDS DE LA 2023

Cette année 2021 est l'année de nos 18 ans à nous, les 2003. Nous sommes une dizaine de classards cette année : Léa, Antoine, Barthélémy, Candice, Chloé, Timoté, Hugo, Lola, Louann, Arnaud et Clémentine, et vous avez dû nous croiser au début du mois de mai dans les rues de saint Victor, pour la vente de brioches dans le centre du village ou encore au marché des producteurs. Malgré l'année encore compliquée qui se profile, nous avons des projets plein la tête, prêts à être menés cet été comme un bal, un concours de pétanque et d'autres... De la bonne ambiance, de la rigolade et de la musique ; voilà ce qui vous attend avec les classards de 2003 !

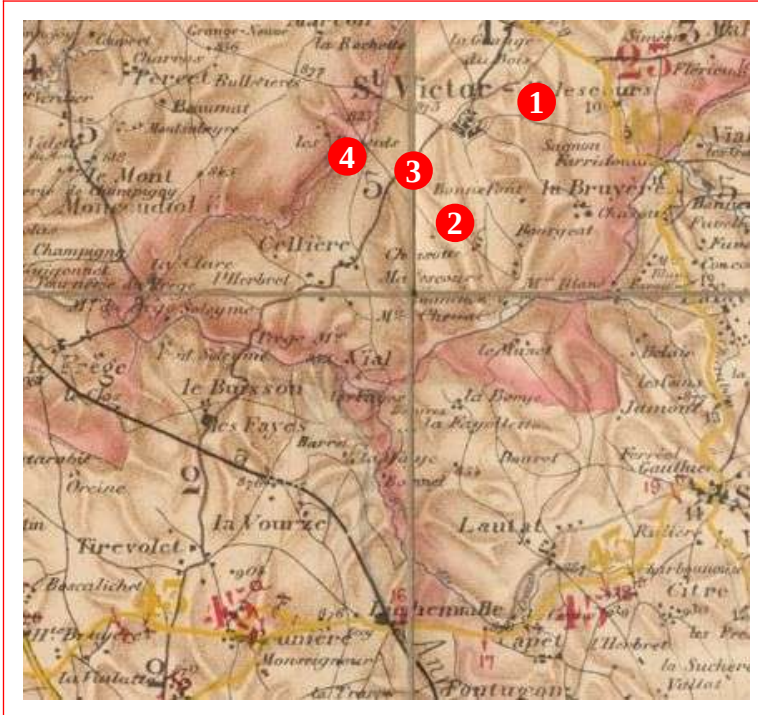




CENT ANS

histoire de la route ... au chemin de fer

Imaginez **Saint-Victor-Malescours**, à la fin du XIX^{ème} siècle, commune de 900 habitants environ, entourée de villages peuplés de nombreuses fermes (le bourg en comptait pas moins d'une quinzaine).



Notre territoire était simplement desservi par des chemins de pierres comme par exemple :

Saint-Victor-Malescours / Montbello ① ou **Chazotte ② / La croix de Jean Pic ③ / le pont des Panens ④** ; patrimoine que nous essayons, aujourd'hui, de conserver...

Deux routes principales, du même acabit, traversaient notre commune.

La première : **La Garne / le haut du Trève / Croix du Malploton / La Bruyère / Moulin Blanc** (dite de Firminy à Saint-Agrève) partiellement dans son jus entre **La Garne** et la Croix du **Malploton**. Une antenne se détachait au dessus du

Trève pour la seconde, direction **Saint-Victor-Malescours / Cellières / Digonnet / Le Buisson / Saint-Pal-de-Mons** (dite en direction de Montfaucon). Le goudron n'existant pas, ces chemins étaient caillouteux et ravinés. Les transports qui s'effectuaient par chars avec bœufs et chevaux, s'avéraient pénibles et longs.

L'arrivée du chemin de fer à Lichemialle (Saint-Pal-de-Mons / Saint-Romain-Lachalm) réduisait considérablement la tâche pour descendre sur la ville, ne serait ce que les bois de charpente, de mines, les pommes de terre, le foin, la paille, les bestiaux..., et les voyageurs. Remontaient de la ville et d'ailleurs, les produits comme le charbon, la chaux, le ciment, les tuiles, les briques, le plâtre, le vin de la vallée du Rhône que l'on transportait en énormes tonneaux de 500 ou 1 000 litres (appelés les muids), les machines, etc..

Gare de Lichemialle aujourd'hui désaffectée

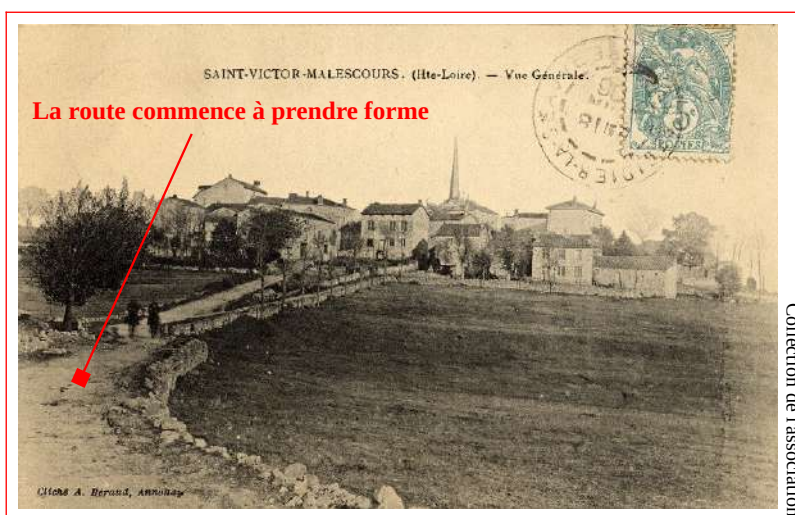


Crédit photo Rail et Drailles

Mais Lichemialle situé à 5 kms du bourg n'offrait, pratiquement aucun chemin pour s'y rendre. Il fallait passer par **Cellières**, le moulin de **Vial** puis la Faye Bourret. Une dizaine d'années après l'arrivée du chemin de fer, la municipalité s'est alors penchée sur la création d'une voie plus rapide et plus facile à emprunter. Plusieurs projets ont été étudiés. Le premier, assez simple, reprenait le chemin de **Cellières**, passait sous le village pour traverser la Semène sous le moulin de **Vial**. Un pont devait être construit entre deux éperons rocheux, la route devait contourner la Faye Bourret par le Nord et l'Est. Ce projet nécessitait l'achat de quelques terrains sous le village de Cellières.

Certaines personnes influentes ont fait établir un autre projet : celui que nous connaissons actuellement. Toutes ces études ont pris de nombreuses années. Il y a eu, ensuite, l'achat de la totalité des terrains, le tracé ne reprenant aucun chemin existant. Il a fallu modifier la sortie du Bourg ; la vieille route passait sous la maison **Souvignet**, actuelle maison **Teyssier**. Dans les délibérations des conseils municipaux du début du XX^{ème} siècle, qui traitent de ce projet, il y a de nombreuses anecdotes. Par exemple en 1913, l'entreprise, mandatée pour entreprendre le chantier, prévient qu'elle ne pourra pas le faire par manque de main d'œuvre. Ensuite survient la guerre de 14/18, le chantier est alors suspendu. Il attaquera en 1920. Entre 1920 et 1922 sont construits la route de la place de **Saint-Victor-Malescours** à **Vial** et le pont de **Vial**. Il faudra attendre encore 10 ans : 1930/1932 pour le tronçon **Vial/ Lichemialle**.

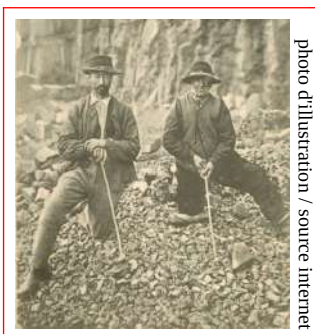
Les travaux de voirie, terrassement ont commencé par la surélévation de la route entre le bourg et **Paradis**, en créant une carrière à la croix Moyon ou croix blanche. Les pierres étaient à l'époque transportées par wagonnets tractés par des ânes, chevaux ou mulets. Toujours dans cette carrière on se servira du matériaux pour empierrer une partie de la route en direction de **Vial**. En remontant du pont de **Vial**, l'empierrement est constitué



principalement de galets ou de blocs, provenant du lit de la rivière, prélevés par facilité. Dix ans plus tard il en sera de même du côté de Lichemialle.

Le terrassement consistait à décaper la terre végétale, elle était alors donnée aux riverains qui, en contre partie, donnaient les murs et les murailles qui entouraient les champs. Tout au long du tracé, l'entreprise récupérait tous les bons matériaux et procédait à l'ouverture de carrières pour le sable en couche de finition. Le travail se faisait manuellement et par équipe. Certaines piochaient et chargeaient dans des tombereaux, d'autres transportaient à l'aide des bœufs et chevaux.

Certaines équipes étaient affectées pour casser les pierres et les étaler. Ces pierres étaient nivelées et compactées par un gros rouleau tiré par 6 chevaux durant plusieurs jours, au fur et à mesure de l'avancement du chantier. C'était un cylindre creux, qu'on remplissait de pierrailles pour atteindre un poids total de 3 000 kg.



L'attraction locale était la présence de chevaux de trait à la robe blanche, couleur très rare dans la région. Enfin une équipe indépendante faisait ce qu'on appelait le granula (aujourd'hui le O-31.5) pour la couche de roulement. Ce chantier dura environ 2 ans avec près d'une trentaine de personnes, entrecoupé par les travaux des champs (fenaissans, moissons) car beaucoup étaient paysans ou



La route a été faite en 4 lots

(nous n'aborderons dans cet encart que les trois premiers lots, situés sur le territoire de la Commune)

SOURCES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE

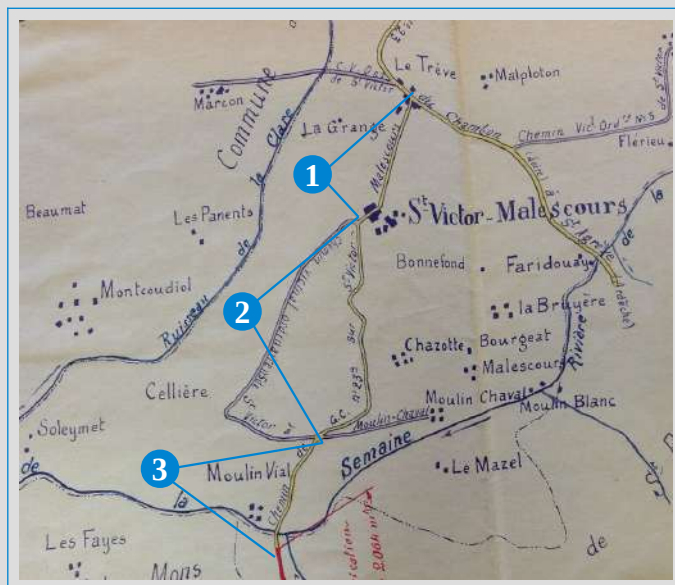
LOT N° 1

du Trève à la sortie de Saint-Victor-Malescours, en face de la maison de sieur Paradis - Longueur 1 130 mètres - Étude lancée en 1911, devis approuvés en 1912 - 1^{ère} adjudication des travaux à Monsieur Rivière Jean-Baptiste de Monistrol le 21/02/1912 - 24/09/1913 Monsieur Rivière demande la résiliation du contrat, le prix accordé pour les remblais de terre, prélevés sur le village se révèlent être du rocher et il ne peut supporter le surcoût - Réception des travaux déjà effectués le 22/12/1914 - Arrêt des travaux pour cause de guerre.

L'étude des travaux restant à effectuer est relancée en 1917 et le devis approuvé le 18/10/1917 2^{ème} adjudication à Monsieur Viillard Jean-Claude de Tence le 22/01/1921 réception des travaux (enfin) finis le 30/12/1922 - 13 propriétaires ont vendu des parcelles de terrains, pas d'expropriation - Largeur de la chaussée 3 mètres - Accotement 1 mètre de chaque côté, en déblais ou remblais.

LOT N° 2

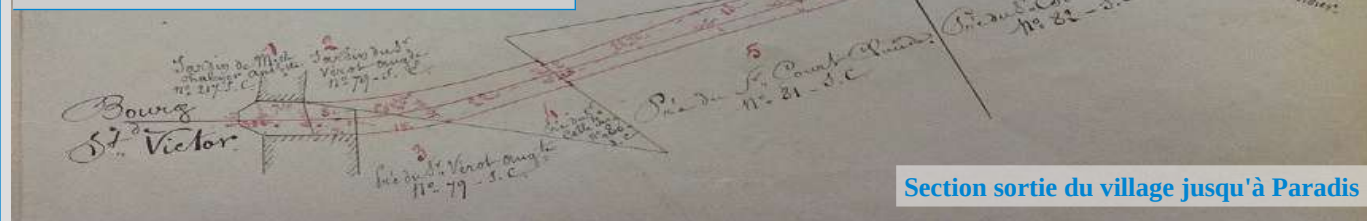
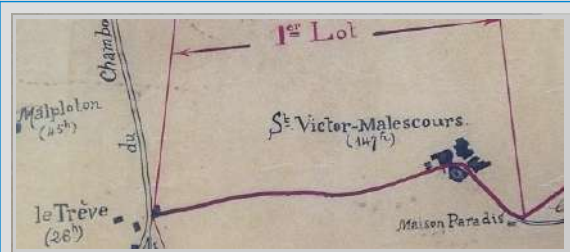
en face de la maison Paradis à 31 mètres après la rencontre avec le chemin rural de Cellières - Longueur 1 560 mètres - Devis des travaux en date du 04/04/1912 approuvé le 19/10/1912 -



Adjudication à Monsieur Petit Hippolyte de Montfaucon le 20/02/1913 - Réception des travaux le 22/12/1914.

LOT N° 3

31 mètres après la rencontre avec le chemin rural de Cellières à la rivière Semène y compris le pont de Vial - Longueur 700 mètres - Devis des travaux en date du 01/03/1921 approuvé le 03/06/1921 - Adjudication à Messieurs Viillard Jean-Claude et Viillard Jean-Marie de Tence le 03/09/1921 - Réception des travaux le 23/12/1925.

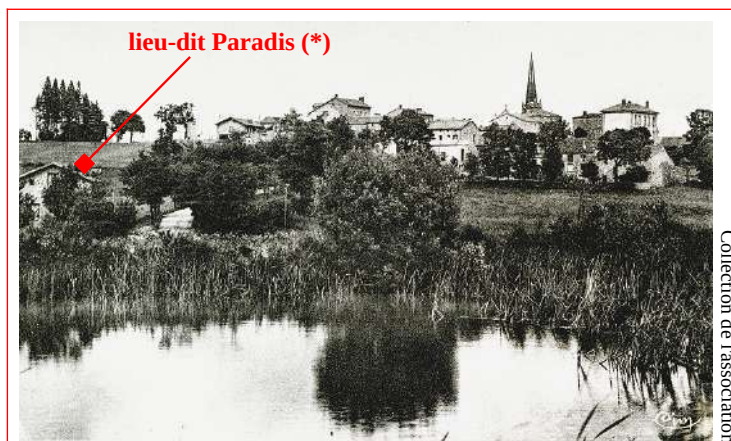


Section sortie du village jusqu'à Paradis

fils de paysans. Tous ces travaux de **Saint-Victor-Malescours** à Lichemialle étaient voulus et payés par notre commune.

Alors que des hommes ont bataillés pour se relier à ce cordon ombilical, qu'était le chemin de fer, invention de la fin du XIX^{ème} et locomotive du début du XX^{ème}, d'autres, certainement plus instruits, n'ont rien trouvé de mieux, depuis le milieu du XX^{ème} siècle, que de fermer progressivement toutes les petites lignes. En 2016, le réseau ferroviaire français est revenu à son niveau de 1890. La route, construite par de rudes gaillards, entre **Saint-Victor-Malescours** et Lichemialle, existe toujours. Lorsque je porte mon regard sur elle, derrière ma fenêtre, je la trouve bien vide de vie. Elle se nomme, administrativement parlant, D 231 (Départementale), mais nous, « **Amis de Saint-Victor-Malescours** », avons voulu rendre un dernier hommage à celui qui en fut l'instigateur, en proposant, à la mairie, de la nommer **route Louis Duplay**, maire de notre commune de 1919 à 1947.

Pour l'histoire, une fois la carrière de la croix blanche (croix Moyon) abandonnée, à la fin du chantier, plusieurs sources jaillirent ; elle se remplit d'eau et on l'a appelée, pendant 60 ans, **l'étang**, que l'on peut voir sur de vieilles cartes postales. A une époque un bar, au bourg, fut nommé **bar de l'étang**. Depuis l'étang a été comblé ; une friche et un chemin l'ont remplacé.



(*) Ce nommage n'apparaît sur aucune carte. Il a été donné par les villageois, du fait que le propriétaire de l'époque s'appelait, tout simplement : **Paradis Jean-Baptiste** (voir page 2 et note de bas de page). Certains disent même que le linteau de la porte d'entrée, portait son nom. Avait-il bâti cette maison ? Ce qui est sûr, c'est que cette appellation se perpétue.

L'étang continuera de parcourir les souvenirs de ces quelques nostalgiques qui aimaient aller y cueillir roseaux ; émerveillés par le vol bleu des libellules et le chant incessant de vertes grenouilles, rendez-vous nocturne des amoureux en recherche de quiétude.

Un petit coin de Paradis près de Paradis

Les Amis de Saint-Victor-Malescours

Dans un prochain bulletin municipal nous reviendrons plus en détail sur la construction du pont de Vial.

Paradis Jean-Baptiste, né à Saint-Victor-Malescours en 1849, sera Tailleur d'habits. Il se marie, en 1876, à Saint-Victor-Malescours avec Jourjon Marie Philomène qui lui donnera 4 enfants : une fille (1877) née au village, un garçon (1879) et deux autres filles (1884) (1889), nés à Marlhès. Il réside, avec toute sa famille, à Marlhès de 1879 à au moins 1921, date à laquelle on perd sa trace. Il est l'arrière Grand Oncle d'un de nos adhérents : Paul Paradis.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

DEUXIEME SEMESTRE 2021

(calendrier donné à titre indicatif, sous réserve des conditions sanitaires)

Dimanche 11 juillet	Marché des Paysans du Coin
Mardi 13 juillet et Mercredi 14 juillet	Fête Patronale organisée par le Comité d'Animation
Dimanche 8 août	Marché des Paysans du Coin
Dimanche 22 août	Finale départementale concours de labour et repas
Vendredi 27 août	Don du Sang
Dimanche 12 septembre	Marché des Paysans du Coin
Dimanche 12 septembre	Vide-grenier du Comité d'Animation
Samedi 18 septembre	Saint Vic'Tour
Dimanche 10 octobre	Marché des Paysans du Coin
Dimanche 10 octobre	Potirando de l'APEL
Vendredi 29 octobre	Concert PIOTKI – Chanson française (CCL)
Dimanche 14 novembre	Marché des Paysans du Coin
Samedi 4 décembre	TELETHON
Samedi 11 décembre	Concours de coinche de l'ACCA
Dimanche 12 décembre	Marché de Noël des Paysans du Coin

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

- 19 décembre 2020
- 23 février 2021
- 02 mai 2021
- 16 juin 2021

FAVIER Noa
FRAGNE Andréa
FOULTIER Gabin
FAUCHER Amaury

route de la Genouille
chemin du Château d'eau
chemin de Planchette
rue du Lavoir

MARIAGES

- 20 mars 2021
- 27 mars 2021

Véronique MASSON / Laurent LIOTIER
Nabila CHEBIRA / Laurent LIEVRE

DECES

- 17 décembre 2020 :
- 22 décembre 2020 :
- 28 décembre 2020 :
- 04 février 2021 :
- 27 avril 2021 :
- 29 avril 2021 :
- 10 juin 2021 :
- 25 juin 2021

GOUIT Jean
NABONNAND née SZYDLOWKI Edwige
BOUTHEON Jean-Michel
JOURDAT née DUBOEUF Gisèle
CHAMPAVERT Joseph
PLOTON Michel
LACHAUME Gilles
MOUNIER René

Monistrol Sur Loire
Impasse du Pré des Sœurs
St Just Malmont
rue de la Source
rue du Lavoir
route de Cellières
rue de la Halle
Chemin de la Grange du Bois